

DAMMARTInfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

2019

N°211 - Janvier 2019

Focus

Présentation du nouveau cimetière - p. 4

Grand angle

Rencontre avec le Maire - p. 8 et 9

Zoom

Projet de construction du terminal T4 - p.11



www.dammartin-en-goele.fr



OUVERTURE D'UN NOUVEAU CABINET DENTAIRE



Pour faire face à l'accroissement du nombre d'habitants de notre commune et à l'offre de soins qui en découle, un cabinet dentaire a ouvert ses portes à Dammartin-en-Goële, dans la Zone de l'Europe au 6 rue Françoise Dolto.

Avec seulement 6 praticiens pour 27 000 habitant sur le bassin de vie, il devenait urgent de pallier à ce manque et c'est désormais chose faite !

Actuellement 3 praticiens y exercent en chirurgie dentaire et implantologie. Un orthodontiste est prévu pour intégrer le cabinet courant janvier 2019. A terme 6 cabinets accueilleront les patients.

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **01 85 42 10 20** ou sur **www.doctolib.fr**.

Mairie de Dammartin-en-Goële
79, rue du Général-de-Gaulle
77230 Dammartin-en-Goële
Tél. 01 60 03 85 50 / Fax: 01 64 02 78 65
contact@dammartin-en-goele.fr

Directeur de la publication : Michel Dutrige
Directeur de la rédaction : Pierre Bennet
Rédaction, maquette, photos :
Service communication

Imprimerie : CTD
Certifiée PEFC - papier écologique
Tirage : 4700 exemplaires.
Distribution : Société Adrexo
Dépôt légal : Janvier 2019

DAMMARTIN
newsletter

Inscrivez-vous en remplissant le
formulaire sur le site de la ville
www.dammartin-en-goele.fr

État civil



Naissances

MARTINS Liyana, née le 01/09/2018
VAMELLE Ethan, né le 03/09/2018
BELMONT Aliya, née le 08/09/2018
DEMONCEAUX Irina, née le 09/09/2018
PEREIRA Tiago, né le 18/09/2018
SIDIBE Mamadou, née le 22/09/2018
SPAENS Quentin, né le 22/09/2018
DELAL Kellya, née le 27/09/2018
QABOUCHI Reda, né le 27/09/2018
SAULI Livia, née le 29/09/2018
BOITRELLE LIPA Maëlys, née le 30/09/2018

Mariage

MATINGOU Yann et LEJEUNE Carole, le 01/09/2018

TOUGARD Stéphane et HIMMER Jennifer,
le 08/09/2018
BECKWITH Christopher et HARRAK Amira,
le 15/09/2018
BLEUZE Jérémy et VAZ PEREIRA Vitaline, le
15/09/2018
CHAREF Abdel-Krim et BRAICHA Laila, le
22/09/2018
DEGENNE Martin et BEAUMATIN Célia, le
22/09/2018
MAGASSA Demba et MEHADI Sania, le
28/09/2018
BAR Dimitri et LAVOINE Aurélie, le
29/09/2018

Décès

GIRARD Robert, le 17/04/2018
DESJARS Marc, le 13/10/2018
BONNARD Bernard, le 20/10/2018
CHAUDESAIGUES Jeannine épouse
BERNIER, le 21/10/2018
AUGUSTE Liliane épouse MARCET, le
25/10/2018

Informations

Étude de circulation et de stationnement, où en est-on ?

Après l'analyse des flux de circulation notamment par la réalisation de comptages, l'évaluation des trafics a permis d'élaborer des scénarios de circulation pour développer une organisation cohérente des flux et de dégager des préconisations pertinentes d'aménagements.

A la lecture des résultats, on constate logiquement que le carrefour des rues de la Justice/Général de Gaulle supporte la majeure partie du trafic, comme celui des rues Général de Gaulle/Libération, générateur d'embouteillages aux heures de pointes.

Ainsi il est apparu évident qu'il faut contraindre la circulation sur ces points afin de décourager les automobilistes qui shuntent le centre ville pour se rendre sur Othis via la rue de l'Europe ou sur Longperrier en sortant de la N2.

De même, certaines inversions du sens de circulation dans les rues comme celles de la Libération, des Oulches ou Saint-Jean permettraient de désengorger le centre ville. Telles sont les solutions proposées par le bureau d'étude, qui complètent actuellement ses recommandations.

Collecte des déchets

Déchets végétaux (Toute la ville)

- Jeudi 10 janvier 2019
- Jeudi 14 février 2019
- Jeudi 14 mars 2019

● Sortir les bacs la veille au soir

Gros volumes (En fonction du quartier)

Lundi 21 janvier 2019
Mardi 15 janvier 2019
Mercredi 16 janvier 2019

Lundi 18 mars 2019
Mardi 19 mars 2019
Mercredi 20 mars 2019

● Sortir les objets la veille au soir



→ **Véronique HAVEL,**

Maire adjointe déléguée à la sécurité à la prévention et à la tranquillité publique

Édito

Le Maire
Michel DUTRUGE



Meilleurs vœux pour 2019 !

Chères Dammartinoises, Chers Dammartinois,

Tout d'abord, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année, pleine de bonheur, de réussite et d'épanouissement.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année à Dammartin-en-Goële avec notre beau marché de Noël et sa patinoire sans oublier les activités pour répondre à l'appel du Téléthon.

Comme je le dis dans mon interview paru dans ce même numéro, être maire c'est une lourde responsabilité. Ce n'est pas un métier, c'est une véritable vocation.

L'exercice est de plus en plus difficile. Les contraintes s'additionnent et complexifient l'aspect budgétaire avec des diminutions constantes des dotations de l'État qui fragilisent notre budget, aggravé par l'incertitude sur le financement de la suppression de la taxe d'habitation, part importante des ressources financières des communes, sans oublier les transferts de charges sur nos collectivités sans aucune compensation.

Les besoins sur les infrastructures de notre commune sont très importants et le retard est considérable. D'où cette équation difficile à résoudre « Comment en faire de plus en plus et combler ce retard avec de moins en moins de ressources financières ».

Avec mon équipe, nous avons pris la décision une fois de plus de ne pas toucher aux impôts locaux pour l'année 2019, pour ne pas aggraver la pression fiscale de nos administrés déjà très lourdement touchés par les taxes et augmentations diverses imposées par le gouvernement. Comment ne pas être sensibilisé par toutes ces manifestations et appels à la lutte contre la précarité.

« 2018 fut une année de réorganisation et de réactions pour faire face à la situation »

Dans mon interview de ce numéro, j'ai fait le bilan de l'année 2018. Une année très compliquée qui nous a obligés à revoir nos priorités par rapport à nos engagements de campagne.

C'est faire face à ma responsabilité de maire en agissant et surtout en réagissant et en s'adaptant à toutes les situations et contraintes qu'elles soient financières, organisationnelles et même conjoncturelles.

La priorité est de stabiliser la situation financière de la commune. Ce qui a été fait en renégociant les anciens emprunts mais surtout les plus lourds et les plus coûteux notamment, celui contracté par l'ancienne municipalité pour palier une mauvaise négociation avec l'aménageur sur la construction de l'école du Petit-Prince.

Le point fort de cette année 2018, est incontestablement l'installation des services administratifs (état civil, CCAS, scolaire,

périscolaire, urbanisme et associations) dans les locaux du bâtiment Louis Lumière. Nous voilà dotés d'une mairie digne de ce nom et en capacité d'absorber les besoins générés par l'augmentation de la population. Au final, c'est aussi une économie de 5M€ de réalisée.

« 2019 s'annonce une année pleine de défis et de changements »

Dans cette interview, j'ai exposé les grands défis de l'année 2019, le plus important étant celui de la stratégie d'accueil des nouveaux élèves devant intégrer nos écoles maternelles et élémentaires.

Cela nécessite des extensions et des réhabilitations des 4 groupes scolaires implantés sur notre commune. Par sa situation géographique et ses contraintes géologiques, notre commune de Dammartin demande une vigilance technique très importante.

« 2019 s'annonce une année pleine de défis et de changements »

Nous devons impérativement nous projeter sur les 10 ans à venir pour absorber l'augmentation des effectifs impactée par la fin du projet immobilier lancé par l'ancienne municipalité sur la ZAC de la Folle Emprince et les quotas de logements sociaux imposés par le gouvernement et la préfecture.

Tout cela se traduira par un coût très important d'où un montage financier complexe car les subventions accordées par les collectivités régionales et départementales sont elles aussi directement liées aux mêmes règles de restriction imposées par l'État.

Des priorités sont à étudier et à mettre en place dans le plan pluriannuel d'investissements qui impacteront le prochain mandat.

Je reviendrai vers vous après le débat d'orientation budgétaire et la validation définitive du budget 2019.

Être maire, c'est être responsable. Préserver la qualité de vie pour tous les Dammartinois est ma préoccupation de tous les jours. Pour cette ville qui m'a vu naître et que j'aime, j'y mets toutes mes forces, mes convictions, ma passion sans tenir compte des attaques personnelles et diffamatoires du leader de l'opposition, la seule posture existentielle à son actif comme en témoigne sa tribune dans ce numéro.

Que cette année 2019 soit celle de la paix sociale et la promesse d'une vie pleine et sereine.

Tout sincèrement et très fidèlement

Focus

Urbanisme

Création d'un nouveau cimetière



Plan du futur cimetière paysagé

En ce début d'année 2019, c'est avec grand plaisir que nous allons observer la mise en travaux relative à l'aménagement du 2ème cimetière et son parking.

L'emprise concernée par cet aménagement constitue une sorte "d'îlot" entre la rue de la Libération, le chemin de la Pépinière et la Route Départementale 404 pour une superficie totale d'environ 1,9 hectares.

Ce projet attendu depuis de nombreuses années a nécessité d'importants temps d'actions bien définis et exigeants.

Tous les clignotants sont passés au vert ...!

Une petite anecdote à ce sujet : la veille de la Toussaint, nous avons répondu à l'enthousiasme d'une journaliste de France 3, désireuse de connaître les raisons motivant l'ouverture d'un nouveau cimetière sur notre commune.

Coup de projecteur et interview lancés dans la foulée...!

Nous nous sommes donc déplacés au cimetière, bien niché au coeur de notre ville et entièrement emmuré face à l'imposant et merveilleux parc de la Corbie.

Ce cimetière date du 12ème siècle et nous souhaitons préserver au mieux ses magnifiques monuments funéraires. Cependant, il n'est plus en mesure de répondre aux besoins de nouvelles sépultures, d'où la nécessité d'avoir réalisé l'acquisition d'un nouvel emplacement, bien disposé géographiquement selon les normes en vigueur.

L'aménagement paysagé du nouveau cimetière est un élément important.

L'écran végétal retenu apparaît apaisant et sécurisant.

Il se compose d'une tramée verte existante, élément majeur à l'intérieur de laquelle s'intégrera un parking de 102 places dont 2 places PMR.

Les emplacements réservés aux tombes pourraient atteindre le nombre de 1000 grâce à une extension possible sur la réserve foncière disponible.

Comme vous pouvez le voir sur le schéma ci-dessus, vous y trouverez également un columbarium, un jardin du souvenir, un jardin cinéraire, une salle de cérémonie, des bancs, etc...

Pour faciliter l'entretien les surfaces minéralisées et l'imperméabilisation du sol ont été minimalisés.

Nous restons très attentifs au déroulement des travaux et vous informerons des suites en temps utile.

Personnellement, je me réjouis de cette belle réalisation au terme de ce mandat.

→ **Micheline RIVET**, 1ère adjointe déléguée aux affaires sociales, au handicap et à la prévention santé

Focus

Travaux

Rénovation de l'Hôtel-Dieu

L'effondrement partiel de la cave "dimère" sous l'ancienne chapelle, l'apparition de nombreuses fissures sur l'ensemble des façades, le déversement du mur coté "collégiale" et les lézardes visibles sur les 2 contreforts nous ont alertés sur une forte instabilité des fondations.

Pour sécuriser l'ensemble du bâtiment, une évacuation des occupants de l'aile sud a été nécessaire (école de musique et musée).

Afin de conforter l'édifice, des contrefiches seront réalisées contre les maçonneries extérieures et des chandelles allégeront les charges transmises sur les murs et fondations.

De plus un étalement de la cave voûtée sera exécuté avec des reprises ponctuelles des maçonneries pour assurer la stabilité des structures.

Lors de l'exécution de ces travaux, la découverte d'une cavité importante "fontis" au niveau des fondations de la cave et sous la chaussée a nécessité la fermeture de celle-ci en attendant des investigations complémentaires :

- Reconnaissance des réseaux passant à proximité pour repérer l'origine de l'eau ayant créé le fontis et évacuer l'hypothèse du "pleuron"
- Sondage carotté pour vérifier la présence éventuelle d'un autre fontis au dessous de celui déjà repéré.
- Sondage des sols au pourtour du bâtiment par procédé électromagnétique ou par géoradars afin de repérer d'éventuels fontis non reconnus pour le moment qui pourraient affecter les structures de l'hôtel Dieu.



Tribunes

GRUPE MAJORITAIRE

Polémiques et diffamation à tout prix !

Malgré une tribune envoyée avec deux semaines de retard, nous avons pris la décision de la faire paraître et d'y répondre exceptionnellement tellement elle est un tissu de polémiques et surtout la preuve que le leader de l'opposition, depuis le début de mandat ne fait que de la politique politicienne et de la diffamation.

Il nous accuse de faire de la « logistique à tout prix », alors que nous bataillons pour trouver une solution à ses erreurs de gestion du précédent mandat. Oui c'est lui qui a signé un permis de construire qui prévoyait sur cette emprise un entrepôt logistique de 70000m2 avec et surtout 400 camions jours qui n'auraient apporté que nuisances et des difficultés de circulation supplémentaires. Lors du conseil municipal du 22 mars 2018, Monsieur Jabut a reconnu cette signature et affirmé que seul de la logistique s'imposait dans nos zones d'activités avec la proximité de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Notre maire, Michel DUTRUGE, lui regrettait que des installations comme « Buffalo », « Burger King », et autres s'installent dans la zone d'activité de St-Mard plutôt que chez nous, résultat d'une politique sans vision ni stratégie. D'où sa conclusion, « A Dammartin les nuisances, à St-Mard les bonnes choses ». Ce projet de 22000m2, n'est pas que de la logistique car il accueillera aussi des bureaux pour le siège européen de l'entreprise. Seuls quelques camions d'approvisionnement le matin et quelques camionnettes de livraisons circuleront pour cette activité. Voilà toute la différence. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour vous exposer notre projet sur cette zone d'activités.

Monsieur Jabut, reprenez-vous, cessez cette supercherie systématique. Assumez vos erreurs et faites de l'opposition constructive.



Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2019.

Thomas Gasnier, Maire adjoint en charge de l'Urbanisme et l'aménagement territorial

GRUPE D'OPPOSITION

Logistique à tout prix !

Nous avons découvert fin 2015 dans la presse que la société Gazeley souhaitait développer un parc logistique de 73000 m² à Dammartin suite à l'acquisition des 15,7 hectares prévus pour l'agrandissement de la zone d'activités des près boucher.

Cette zone a été lancée il y a bien longtemps quand il n'y avait aucune péréquation des retombées économiques de la zone aéroportuaire et que toutes les communes avoisinantes développaient des zones d'activités pour générer des nouvelles recettes fiscales et créer des emplois. Le périmètre actuel de la Communauté d'agglomération que nous avons porté, alors que le maire actuel s'y opposait, permet aujourd'hui à notre ville de bénéficier du développement économique de la zone aéroportuaire grâce à une dotation de solidarité communautaire. Ce nouveau contexte aurait dû être l'occasion de revoir l'aménagement de notre territoire afin d'éviter la multiplication et le mitage des zones logistiques. Que nenni ! Le maire qui était contre la logistique par démagogie et électoralisme quand il était dans l'opposition a signé un premier permis de construire pour un bâtiment de logistique de 24000 m² ! Les travaux ont débuté... Il n'y aura aucune création d'emplois locaux car c'est une entreprise de Mitry-Mory qui vient s'installer, mais surtout le permis autorise deux entrées pour ce bâtiment sur la route d'Ève alors que nous avions prévu toutes les entrées de cette nouvelle zone sur une route en prolongement de la rue Clément Ader après la construction d'un second rond-point à la sortie de la N2 pour éviter que les camions circulent sur la CD 13. Quant à la participation financière pour la réhabilitation de la rue Clément Ader et la limitation de la logistique à 20% de la surface exploitée que nous avons négociées avec l'ancien propriétaire du terrain : aucune information du maire. Une chose est sûre, nous n'aurions jamais autorisé ce premier permis de construire !



Je vous souhaite, avec les élu(e)s de l'opposition, mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Stéphane Jabut, conseiller municipal au nom du groupe « Agir ensemble pour notre ville »



→ **Téléthon** Dans le cadre du Téléthon 2018, le GOST a renouvelé son engagement avec la commune de Dammartin-en-Goële pour l'organisation d'un « FIL ROUGE » consistant à courir en relais pendant 24h non-stop, du vendredi 7 décembre 18h, au samedi 8 décembre 18h.



→ **Spectacle de danse**

Les danseurs et danseuses de l'association Transcend'ance ont fait vibrer les spectateurs venus nombreux assister à leur spectacle. Bonne humeur et musique il y en avait pour tous les goûts.



→ **Bourse aux jouets**

Michel Dutruge, Maire et Micheline Rivet, 1ère Adjointe au Maire, entourés des bénévoles et personnel du CSC Georges Meliès à l'occasion de la bourse aux jouets.

RETOUR en images



→ **La semaine de Noël des anciens**

Comme chaque année, le personnel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Municipalité ont distribué 630 colis de fin d'année aux anciens le 19 décembre, autour d'un café, de viennoiseries, de chocolats et de petits gâteaux. L'occasion pour nos retraités de Dammartin de se rencontrer et passer un moment convivial et chaleureux. Pour les résidents de l'EHPAD la municipalité a offert des cadeaux qui ont été distribués aux 60 pensionnaires, une bien belle façon de clore cette année 2018.

→ **Dammartin en Noël**

Petits et grands se sont donnés rendez-vous les 15 et 16 décembre sur la place des prières pour le lancement des festivités avec un marché de Noël, une calèche et une patinoire.

Les retours de cette journée ont été très positifs, certains nous ont même confié vouloir prendre leur revanche sur les patins dès l'année prochaine, pari tenu !





Michel Dutruge, Maire

Rencontre avec le Maire

Monsieur le Maire, il n'y aura pas de vœux cette année. Pourquoi cette décision ?

Vous connaissez les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontées les collectivités avec des dotations qui diminuent chaque année et les incertitudes qui planent sur la taxe d'habitation qui représente 20% de notre budget de fonctionnement. On nous a promis d'être compensés à l'euro près mais nous n'aurons les informations qu'en avril 2019 car son financement n'est toujours pas validé.

C'est pourquoi avec mon équipe, nous avons décidé de revoir nos dépenses en mettant en priorité les bâtiments publics notamment les écoles.

C'est la raison pour laquelle je m'adresse aux Dammartinois au travers de cette interview pour vous parler de notre bilan 2018 et des projets à venir jusque la fin du mandat.

Justement, si on parlait du bilan 2018, que pouvez-vous nous dire ?

Après un exercice sur l'année 2017 en deçà de nos prévisions, la priorité était de rétablir l'équilibre financier pour éviter de nous retrouver dans la situation dramatique que j'ai trouvée en arrivant à la mairie.

Nous avons mis en place une réorganisation de l'occupation des établissements publics de la commune pour une économie de 5M€ de construction d'une nouvelle mairie. Ce déploiement est en cours, les services administratifs sont installés dans le bâtiment Louis Lumière à la grande satisfaction des administrés.

Dans le dernier numéro de Dammart'infos de novembre, je vous ai donné le détail des autres mouvements notamment concernant le centre artisanal, les médecins CMP de l'hôpital de Meaux, les clubs d'échecs et de bridge, le club photo, le DDEN et l'école de musique.

Malheureusement, faute d'entretien, ces bâtiments très endommagés ont demandé des réparations importantes et indispensables qui nous permettront de répondre pendant des années aux exigences dues à l'accroissement de la population.

Dans ce même numéro de Dammart'infos de novembre, on a expliqué l'importance des commissions d'hygiène et de sécurité sur les bâtiments. Malheureusement, comme vous avez pu le lire, le constat est dramatique ce qui nous oblige à des dépenses importantes pour nous mettre aux normes.

"Après un exercice sur l'année 2017 en deçà de nos prévisions, la priorité était de rétablir l'équilibre financier pour éviter de nous retrouver dans la situation dramatique que j'ai trouvée en arrivant à la mairie."

Quels sont les autres événements majeurs de cette année 2018 ?

Le lancement de la construction du pôle médical, l'intégration de la police intercommunale, le lancement du marché du samedi, l'ouverture d'un grand cabinet dentaire, l'étude sur la circulation et le stationnement, la création du nouveau cimetière....

Justement sur le pôle médical et sur la police municipale, l'opposition s'est montrée très critique, comment réagissez-vous ?

Depuis le début du mandat, l'opposition est dans la polémique politicienne, sans jamais apporter une seule proposition pour ouvrir et alimenter le débat. Dans chaque tribune, il n'y a que des attaques personnelles et diffamatoires. Pour le pôle médical, seule solution pour lutter contre le désert médical des professionnels de santé, on nous a accusés de mauvaise gestion financière, ce qui est totalement faux. Nous avons anticipé l'emprunt

pour bénéficier d'un taux extrêmement compétitif, devenu plus élevé aujourd'hui (+1%), ce qui représenterait un intérêt supplémentaire de 30 000€.

La mise à disposition de cette somme rapidement nous a permis de protéger notre trésorerie et d'éviter d'autres emprunts ponctuels et nécessaires à notre gestion financière. Donc pas d'intérêts remboursés à perte, pas d'endettement démesuré puisque le paiement des loyers des occupants de ce pôle médical, couvrira les échéances de remboursement de l'emprunt.

Nous avons obtenu des fonds de concours de la CARPF et nous sommes en discussion avec le conseil régional d'Ile-de-France et le conseil départemental.

Après une période de négociation avec les entreprises, les travaux sont lancés pour terminer fin 2019, début 2020.

Et pour la police municipale ?

La sécurité était une de nos priorités de notre programme de campagne avec l'installation de caméras de vidéo-protection et l'augmentation de l'effectif de police municipale. Les caméras sont installées depuis 2015.

Nous avons recruté une policière et un agent de sécurité de la voie publique (ASVP) et mis en place un secrétariat et des locaux en centre-ville.

Le départ du responsable pour des raisons personnelles et légitimes a perturbé l'efficacité du service.

Pour répondre à notre volonté de préserver la tranquillité des dammartinois en couvrant une plage de surveillance du matin 8h00 jusqu'à 20h00 voir au-delà, il fallait recruter de 5 à 6 policiers supplémentaires, et mettre en difficultés nos dépenses de fonctionnement.

L'intégration à la police intercommunale nous offre cette possibilité. Une convention de service sera signée début 2019. Le secrétariat et les ASVP seront maintenus localement pour offrir le service de proximité tant apprécié par nos administrés.

On vous reproche de ne pas respecter votre engagement de maîtriser l'urbanisme. Que répondez-vous ?

Le 1er janvier 2015, la mise en place de l'intercommunalité (la CCPMF) et l'intégration de deux communes de plus de 15000 habitants (Mitry et Villeparisis) nous a fait basculer brutalement dans l'obligation de respecter la loi SRU, soit 25% de logements sociaux sur notre commune.

Avec moins de 10% de réalisations au moment de cette décision, nous avons dû répondre à deux triennales imposées par la préfecture soit 87 logements sociaux pour la première (2014-2016) et 194 pour la deuxième (2017-2019), avec des pénalités de 66000€ en 2015, 96000€ en 2016 et 126000€ en 2017. En respectant la loi Alur et son obligation de mixité et notre volonté de densifier le centre-ville, voilà pourquoi des constructions sont en cours. J'ai déjà eu l'occasion de vous expliquer qu'il n'a pas été possible de stopper le projet immobilier lancé par l'ancienne municipalité sur la ZAC de la Folle Emprince, car le dédommagement de 6M€ à la charge de la commune pour l'aménageur, a stoppé toute velléité.

Par contre, nous ne sommes pas responsables du fait d'avoir atteint 10135 habitants au recensement de janvier 2018, car aucun de nos projets immobiliers n'a été comptabilisé dans ce décompte.

A l'initiative de la CARPF un recours a été rédigé, déposé et accepté. Les années 2018 et 2019 ont été neutralisées pour notre commune, celles de Longperrier, Othis et Moussy le Neuf, ce qui nous permet de stopper momentanément ces constructions, mais ne nous dispense pas de notre obligation de respecter la loi SRU et d'atteindre les 25% de logements sociaux d'ici 2025.

Avec ces nouvelles constructions, la circulation et le stationnement sont de plus en plus problématiques. Comment les résoudre ?

Nous avons mandaté un cabinet de

conseil spécialisé dans ces études. Vous pouvez en voir les premiers résultats dans ce numéro. Des modifications de sens de circulations sont recommandées et à l'étude. Nous avons échangé avec le bureau des commerçants à ce sujet. Nous en discuterons aussi avec la gendarmerie et les sapeurs-pompiers. Les premières modifications seront mises en place dès l'année 2019. Quant au stationnement, les recommandations du cabinet confortent nos propositions partagées avec le bureau des commerçants sur l'extension de zones bleues.

Des places supplémentaires seront créées, avenue de la Justice (20 places), rue Saint-Jean (10 places) et rue Abel Chenevat (40 places). Des discussions sont en cours et nous espérons leurs réalisations sur l'année 2019.

"Je vous rassure, j'aime trop cette ville dans laquelle je suis né et je n'ai pas pour habitude d'abandonner sans respecter mes engagements."

Et si on parlait de l'année 2019 et même, de la fin de ce mandat ?

Deux grandes priorités, la réalisation du pôle médical, et surtout la finalisation de la stratégie des extensions des groupes scolaires.

Que pouvez-vous nous dire sur cette stratégie d'extension scolaire ?

Il est important de nous projeter sur les 10 prochaines années, afin d'éviter ce que nous avons dû rattraper avec l'extension de l'école du Petit-Prince.

Trois grands axes de réflexion sont à l'étude. En priorité l'extension de l'école de l'Eaubonne, la problématique de l'école du Verger et enfin, la fin du projet immobilier de la ZAC de la Folle Emprince et son impact sur la capacité d'accueil de l'école du Petit-Prince.

Pour l'école de l'Eaubonne, des études sur une source traversant la cour de la maternelle nous obligent à retravailler le projet. Nous allons missionner un architecte dès le début 2019 pour trouver le meilleur projet et cibler la rentrée 2020.

Pour l'école du Verger, nous avons fait faire un audit sur le bâtiment et les conclusions sont dramatiques et surtout formelles : nous devons le reconstruire. Le coût élevé d'un tel projet nous oblige à étudier tous

les scénarios, soit l'extension du bâtiment existant, la reconstruction sur une autre emprise et enfin la reconstruction sur la même emprise. Ces trois solutions ont des avantages et des inconvénients, surtout sur l'aspect financier et sur l'aspect technique et faisabilité.

Pour l'école du Petit-Prince, nous préparons dès maintenant la projection des effectifs scolaires jusqu'à la fin du projet.

A 15 mois de la fin de ce mandat, quelle est votre analyse des 4 années et demie à la tête de la mairie ?

Être maire, c'est une véritable vocation. Chaque jour, vous mesurez la grande responsabilité qui vous incombe tant les situations à gérer sont nombreuses, inattendues et souvent complexes.

Par contre c'est un sentiment de plaisir et de bonheur d'être au service de la commune et des Dammartinois. Chaque moment passé à leur écoute est important pour parler des problèmes rencontrés et assurer la qualité de vie et de bien-être dans notre village.

Quand on se lance dans l'aventure, on n'imagine pas la complexité d'une telle responsabilité. La situation à mon arrivée était tellement critique, que nous sommes dans l'obligation de revoir continuellement nos priorités d'engagements de campagne.

On comprend très vite que ce n'est pas en un seul mandat que l'on parviendra à répondre à toutes les attentes.

Face à des moyens financiers en constante diminution et des responsabilités de maire de plus en plus importantes, un grand nombre de maires ont déjà démissionné et plus de la moitié de ceux toujours engagés menacent de ne pas se représenter aux prochaines élections.

Je vous rassure, j'aime trop cette ville dans laquelle je suis né et je n'ai pas pour habitude d'abandonner sans respecter mes engagements.

Propos recueillis par S.C

Initiative

Succès pour la bourse aux jouets

La bourse aux jouets s'est tenue le 1er décembre 2018 à la Salle de l'Age d'Or

"Nous avons beaucoup de visiteurs c'est génial, nous sommes ravis" nous précise Aurélie du Centre Social Culturel Georges Méliès. En effet, bénévoles et personnel du CSC ont tenu la bourse aux jouets de 9h à 18h, où de nombreux jeux mais aussi du matériel de puériculture attendaient de faire des heureux.

En partenariat avec l'agence Century 21 de Dammartin-en-goële, cette vente s'est faite au profit de l'association «The Tigers» le Brassat de Meaux, pour accompagner des jeunes dans la pratique du football en fauteuil.

Les bénéfices seront remis à l'association prochainement.

Commerce

Un kiosque à journaux à Dammartin



Pamela JIDOUARD, Gérante de l'établissement "O Castelo De Bragança"

Pamela est la gérante de de Dammartin, de récupérer les rails de l'établissement O Castelo De Bragança depuis 4 ans pour exposer les magazines.

Outre l'activité de restauration, bar, FDJ, vente de tickets de bus et prochainement PMU, voilà quelques mois qu'elle propose aux Dammartinois un point presse qui n'existait plus en centre ville.

La fermeture de Carrefour Market de Longperrier a permis à la Mairie

de Dammartin, de récupérer les rails pour exposer les magazines. Vous pourrez y trouver les journaux quotidiens mais aussi des magazines auto-motos, mode, people, bricolage, jeux, économie, etc... La gérante précise que pour certains magazines plus spécifiques, elle peut passer commande.

Nul doute que cette initiative va ravir les habitants.

Festivités de Noël

Dammartin-en-Noël, patinoire et marché pour faire le plein de bonne humeur

Comme chaque année, les parents et les enfants étaient à l'honneur les 15 et 16 décembre. Le rendez-vous était donné sur la place des prieurs pour le lancement des festivités avec un marché de Noël et une patinoire installée pour cette occasion par la municipalité.

C'était la première fois que la ville faisait cohabiter marché de Noël et le marché forain en rendant la rue du Général de Gaule piétonne depuis l'entrée au centre ville jusqu'à son intersection avec la rue de la Libération. Dammartin avait, le temps d'une matinée, retrouvé son âme de "village" et le succès était au rendez-vous, une expérience qui sera très probablement renouvelée.



En effet, malgré des températures négatives, les Dammartinois sont venus nombreux déguster du vin chaud, faire des glissades sur la patinoire et, le temps d'une ballade en calèche, se détendre entre amis ou en famille. En plus de ces animations, la municipalité avait prévu une maquilleuse et un sculpteur de ballons pour le plus grand bonheur des enfants. Une fois de plus, le succès a été total et comme d'habitude les Dammartinois étaient à nos côtés, c'est aussi ça, la magie de Noël !

Sports

Téléthon 2018, le challenge du fil rouge



Cette année encore la ville de Dammartin et les associations ont participé au Téléthon 2018, le challenge du fil Rouge organisé par le Goele Outdoor Sport Team (GOST) et l'Association des Archers de Saint-Mard (ASSM) a été une réussite.

Une centaine de sportifs se sont relayés pendant 24 heures sur le stade Jesse Owens et leurs efforts ont permis de cumuler 1612 kilomètres, dont 1270 kilomètres validés en course à pied, 280 kilomètres au tir à l'arc et 38 kilomètres en VTT.

Par ailleurs, malgré des conditions météorologiques difficiles, avec la pluie et le vent, des rafales allant jusqu'à 70 km/h, plusieurs exploits personnels sont à noter :

- Nicolas Bedeau qui établit un record cumulant à lui seul 100 kms en 9h09 de course,
- David Sauvage qui a cumulé 61 kms en 6h24 de course,
- Hamide Merabti qui a couru 42,6 kms non-stop en 3h57

(l'équivalent d'un marathon), - Laurent Deloison qui a validé 152 kms au tir à l'arc, dont 100 kms entre 18h et 04h du matin.

Je tenais aussi à remercier pour leur participation le tennis table avec Louis et David Thimonier qui ont réalisé l'échange le plus long de 24,6 min (record de Dammartin). Tous ces exploits ont permis de récolter des dons offerts par nos sponsors.

Sans oublier Transcen'danse pour le magnifique spectacle de plus de 2 heures, proposé au gymnase Maurice Lerozier. Cette année encore ils nous ont fait voyager dans les années 80. Un grand merci aux spectateurs pour les dons récoltés.

Merci aussi au bridge, au tennis club, au CSD football, au MCCD, au Centre Artisanal pour leurs dons et aux scouts, qui sur le marché du samedi matin ont tenu un stand pour vendre des marrons. L'ensemble de la manifestation a permis d'établir un nouveau record de dons qui se monte aujourd'hui à plus de 4500 €.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour dépasser cette somme et bonne fêtes de fin d'année à tous.

→ **Thierry CHEVALIER**,
Mairie adjoint

délégué au développement économique et à la vie locale

RETOUR sur le projet de construction du Terminal T4



Néanmoins, la capacité des pistes de l'aéroport Charles-De-Gaulle étant suffisante pour absorber le surcroît de trafic, il n'est donc pas prévu d'en construire de nouvelles.

C'est un projet majeur pour notre ville, ainsi que pour les 126 autres communes concernées par le PEB (plan d'exposition au bruit).

Le début de la première phase des travaux est prévu au cours de l'été 2020 pour une ouverture partielle du nouveau " Terminal T4 " prévu en 2024.

A terme, le T4 aura une capacité annuelle d'accueil de 40 millions de passagers qui s'ajouteront aux 70 millions actuels.

Les travaux s'étaleront sur plusieurs années jusqu'à l'achèvement de la dernière phase à l'horizon 2033-2037, la capacité annuelle

d'accueil sera alors de 40 millions de passagers.

Une grande concertation se déroulera du 12 février au 12 mai 2019 et des réunions publiques seront organisées au cours de l'année.

Un document individuel (triptyque) est disponible en Mairie, sur lequel vous pouvez dès à présent vous exprimer. Les questions et suggestions seront retransmises au groupe qui pilote le projet.

→ **Gérard STEMMER**,
Conseiller Municipal chargé des relations avec l'aéroport

Vos rendez-vous

Samedi 12 janvier **Croc'histoires (- de 3 ans)**

A 10h30 à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 19 janvier **Croc'histoires (+ de 4 ans)**

A 10h30 à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 19 janvier **La nuit de la lecture**

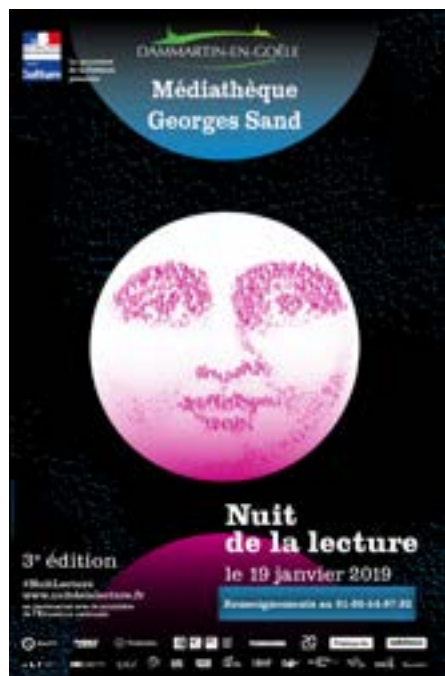
A partir de 19h, à la Médiathèque

19h-20h : soirée pyjama pour les enfants et jeu en famille (Oukilé)

20h-21h : lectures "déambulatoires" par les élèves de l'activité théâtre du CSC

21h-22h : quizz sur la langue française et la littérature.

Tout cette nuit se déroulera dans une ambiance festive autour d'un buffet salé et sucré



Vendredi 25 janvier **Conférence "le Classicisme en peinture"**

A 18h30 à la Villa de Gesvres
Animée par Sylvie Testamarck,
plasticienne et conférencière
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Vendredi 25 janvier **Soirée Jeux "Blablaba"**

De 19h à 23h, à la Ludothèque
Renseignements au : 01 60 03 54 21

Samedi 26 janvier **Apéro'livres**

A 11h à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 26 janvier **Café Philo "les peurs de notre époque"**

A 15h à la Salle de l'Age d'Or
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 2 février **Croc'histoires (- de 3 ans)**

A 10h30 à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Dimanche 3 février **Pièce de théâtre**

Par la compagnie de théâtre de Verneuil
Renseignements au : 06 07 84 92 02

Samedi 9 février **Croc'histoires (+ de 4 ans)**

A 10h30 à la Médiathèque G. Sand
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Dimanche 10 février **Concours de belote**

Organisé par "La Boule Dammartinoise" A partir de 14h, à la Salle de l'Eaubonne
Renseignements au : 06 87 31 85 76

Samedi 16 février **Jeux du monde**

De 15h à 19h, à la Villa de Gesvres
Renseignements au : 01 60 03 54 21

Samedi 23 février **Tournoi de jeux vidéo**

A 14h à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 03 97 32

Dimanche 3 mars **Dong du sang**

Gymnase Maurice Lerozie

Vendredi 8 mars **Journée de la femme**

A 18h, à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 9 mars **Spectacle Cabaret**

A 20h30, à la Villa de Gesvres
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Du 9 au 25 mars **Printemps des poètes**

Renseignements au : 01 60 54 97 32



Samedi 23 mars **Croc'histoires (+ de 4 ans)**

A 10h30 à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 30 mars **Apéro'livres**

A 11h à la Médiathèque
Renseignements au : 01 60 54 97 32

Samedi 30 mars **Café Philo**

A 15h à la Salle de l'Age d'Or
Renseignements au : 01 60 54 97 32

*Bonne et heureuse
année 2019*